

Les Rencontres de Lunas

Mardi 14 novembre 2023 - Lunas (Hérault)
« La forêt : de multiples ressources et services au profit du développement du territoire »
L'exemple de la forêt des Hauts-Cantons

Les Rencontres de Lunas sont un défi : celui de regarder la forêt à travers ses atouts, ses potentialités, ses freins, les projets qui y sont formés, les actions qui y sont menées, et de voir, parmi ce bouquet de possibles quelles sont les pistes les plus porteuses et à quelles conditions elles pourraient s'épanouir heureusement au profit de la forêt, de la commune, du territoire. Et, autre défi, ce territoire, nous voulons le voir à une échelle variable, celle de la parcelle et de son propriétaire bien sûr, celle de la commune, mais, aussi parce que telle action s'exprimera mieux à une échelle plus large, celle de l'intercommunalité et celle du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Nous avons choisi Lunas parce que une association citoyenne s'y est constituée pour porter le projet d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur, parce que le maire est volontaire, parce que la commune et sa forêt nous ont semblé représentatives des réalités méditerranéennes. Cela nous permettra de mettre en perspective la diversité d'usages et de services que les ressources du territoire peuvent procurer — la forêt est une histoire de nature, elle est aussi une histoire d'hommes...

La multifonctionnalité n'est pas un sujet facile car dans les domaines qui la concernent (technique, réglementaire, institutionnel, organisationnel...), les différentes composantes sont traitées de manière sectorisée. L'aborder par le territoire et les citoyens qui y vivent, dans une approche qui tient plus de la « médiation territoriale », peut être une solution innovante et pertinente. C'est ce que nous nous proposons d'étudier tous ensemble.

Journée organisée par **Forêt Méditerranéenne** - 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille
Tél. : 04 91 56 06 91 contact@foret-mediterraneenne.org
www.foret-mediterraneenne.org

Avec l'appui financier du ministère en charge de l'Agriculture et de la Forêt



**Mardi
14 novembre 2023**

Programme de la journée (provisoire, susceptible de modification)

9h30- Accueil à la salle des fêtes de Lunas

9h50 - Présentation de la journée *par Charles Dereix (Président de Forêt Méditerranéenne)*

Le contexte local

10h00 - Introduction de M. le Maire - Présentation du territoire de Lunas et des principaux enjeux liés au développement socio-économique du territoire
par Aurélien Manenc (Maire de Lunas)

10h15 - L'association « Réfléchir et Agir en Hauts Cantons » : son projet de mise en valeur du territoire
par René Baldy (RAHC)

10h35 - Questions

Les ressources du territoire

10h45 - Le bois : quelles valorisations en forêt privée et forêt publique ?
par Raphaël Bec (Alcina), Jean-Michel d'Orazio (CNPF) et Laurent Bayle (ONF) [sous réserve].

11h30 - Les ressources pastorales : quelles situations sylvopastorales sur le territoire ?
par Gérard Guérin (Pastoraliste) et les éleveurs : Jean-Michel Favier et Sylvain Devaux.

12h15 - Questions et débat : comment concilier et coupler les différents enjeux sur le territoire ?

12h45 Déjeuner en commun
(préparé par des producteurs locaux sur place)

14h00 - L'eau : Un exemple de mise en place de gestes techniques forestiers vertueux sur l'impluvium d'Avène. Quelles actions reproductibles à l'échelle d'autres territoires ?
par Alexandre Décamps (Avène - Groupe Pierre Fabre) et Elise Buchet (CNPF)

14h20 - Le tourisme : état des lieux et perspectives de développement pour le territoire
par Arnaud Vaultier (Directeur du tourisme à la Communauté de communes Grand Orb)

suite du programme

14h40 - Les productions agricoles : quels enjeux pour le développement agricole dans les interfaces forêt – village ?

par Lilian Monserrat (Vice-Président de la SICA du Ca-rooux) et Jean-Michel Thévier (Président du CETA castanéole de l'Hérault)

15h00 - Questions

Combiner les approches pour un développement local équilibré, multifonctionnel et durable

15h15 - Le regard des scientifiques

avec Pierre Dérioz (géographe) et Denis Réquier-Desjardins (professeur émérite en économie) membres du comité scientifique du PNRHL.

15h45 - Le regard des élus et des aménageurs : comment entrer en gestion pour arriver à des productions variées et vertueuses ?

avec Aurélien Manenc (Maire de Lunas), Marie-Line Géronimo (Maire de Combes et vice-présidente de Grand Orb), Xavier Beaussart et Camille Hautefeuille (PNR du Haut Languedoc), Léa Fabre (Collectivités forestières d'Occitanie).

Echanges et débat avec la salle

17h00 - Conclusions et perspectives
en présence de Pierre Mathieu (Président de Grand Orb)

17h15 - Fin de la journée

Conditions d'inscription

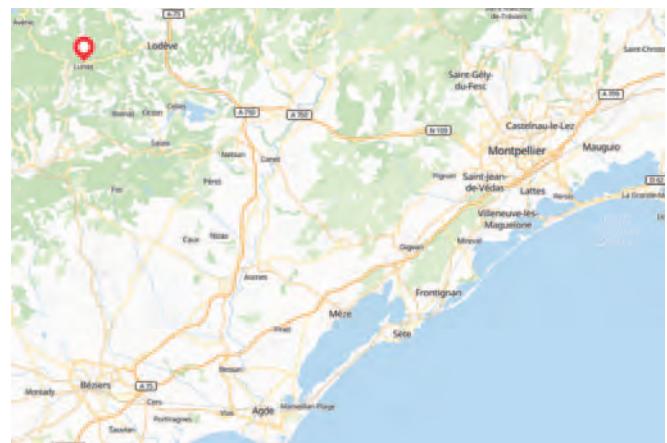
Inscription sur :

HELLOASSO

ou avec le bulletin ci-joint



Contact : Forêt Méditerranéenne Tél. : 04 91 56 06 91
contact@foret-mediterraneenne.org



Sigles :

CETA : Centre d'études techniques agricoles.

CNPF : Centre national de la propriété forestière.

EPTB : Etablissement public territorial de bassin.

ONF : Office national des forêts.

PNR HL : Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

SICA : Société d'intérêt collectif agricole.

PRENOM	NOM	ORGANISME	Code postal
Denise	AFXANTIDIS	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE
Jean-Mathieu	ALFONSI	Réfléchir et Agir en Hauts Cantons	34650 LUNAS
Louis	AMANDIER	L'Ecobotaniste	13004 MARSEILLE
Damien	AUBERGER	Communauté de communes Grand Orb	34600 BEDARIEUX
René	BALDY	Réfléchir et Agir en Hauts Cantons	34650 LUNAS
Xavier	BEAUSSART	Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc	34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Raphaël	BEC	Alcina	34080 MONTPELLIER
Jeannine	BOURRELY	Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie	34090 MONTPELLIER
Elise	BUCHET	Centre régional de la propriété forestière du Gard	30720 RIBAUTE LES TAVERNES
Bruno	CASTAGNIER		30190 LAROQUE
Jean-Noël	CHASSÉ	Réfléchir et Agir en Hauts Cantons	34650 LUNAS
Elisabeth	CHAUVIN		13210 SAINT REMY DE PROVENCE
Julien	CLEMENÇON	Communauté de communes Grand Orb	34600 BEDARIEUX
Marc	CLOPEZ	Fransylva de l'Hérault	34290 MONT BLANC
François	COLAS		34160 SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL
Marc	COUMANS		34160 ST BAUZILLE-DE-MONTMEL
Jean-Michel	d'ORAZIO	Centre régional de la propriété forestière Languedoc-Roussillon	34600 BEDARIEUX
Eric	DARLEY	Société Civile des Terres du Larzac	12100 LA ROQUE SAINTE MARGUERITE
Daniel	DE BOROSS	France 3 Languedoc-Roussillon	34063 MONTPELLIER cedex 2
Alexandre	DECAMPS	Pierre Fabre Dermo-Cosmétique	34260 AVÈNE
Marie-Pierrette	DELAY		83600 FREJUS
Charles	DEREIX	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE
Pierre	DERIOZ	Université d'Avignon	84029 AVIGNON Cedex 1
Sylvain	DEVAUX		34650 LUNAS
Annick	DOUGUEDROIT	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE
Carine	DUCLOUX	Communauté de communes Grand Orb	34600 BEDARIEUX
Axelle	DUVERGER		34320 ROUJAN
Isabelle	EHRET		34650 LUNAS
Léa	FABRE	Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie	34090 MONTPELLIER
Jean-Michel	FAVIER		34650 LUNAS
Jean-Marie	GAVILA		34530 MONTAGNAC
Marie-Line	GERONIMO	Communauté de communes Grand Orb	34600 BEDARIEUX
Chimène	GOUSSET		34650 LUNAS
Gilles	GREFFEUILLE		77240 CESSON
Gérard	GUERIN	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE

PRENOM	NOM	ORGANISME	Code postal
Danièle	GUIEU	Fédération régionale France Nature Environnement	13007 MARSEILLE
Eliane	HAFNER		34610 SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
Camille	HAUTEFEUILLE	Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc	34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Olivier	JEST		34170 CASTELNAU LE LEZ
Jean-Marie	LAGARDE	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE
Guy	LANDMANN	GIP ECOFOR	75116 PARIS
Yves	LE BARS	Echanges Méditerranéens	75349 PARIS SP 07
Gilles	LEFRANCOIS	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural	34973 LATTES cedex
Aurélien	MANENC	Mairie de Lunas	34650 LUNAS
Christine	MAS	Mairie de Lunas	34650 LUNAS
Joris	MASAFONT	PETR Causses et Cévennes	30120 LE VIGAN
Pierre	MATHIEU	Communauté de communes Grand Orb	34600 BEDARIEUX
Anne-Charlotte	METZ	ADA Occitanie	34970 LATTES
Lilian	MONSERRAT	SICA du Caroux	34600 VILLEMAGNE L'ARGENTIÈRE
Murray	NELSON	Réfléchir et Agir en Hauts Cantons	34650 LUNAS
Rèmy	PAILLES	Mairie de Joncels	34650 JONCELS
Yves	POSS		63100 CLERMONT FERRAND
Denis	REQUIER DESJARDINS	Science Po Toulouse	31000 TOULOUSE Cedex 06
Anouk	RICHARD	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE
Marie	ROUANIA	Réfléchir et Agir en Hauts Cantons	34650 LUNAS
Marion	SOLEILHET	Forêt Méditerranéenne	13002 MARSEILLE
Jean-Michel	THÉVIER	CETA Castaneicole de l'Hérault	34600 BEDARIEUX
Ervann	TREHEREL	Centre régional de la propriété forestière Languedoc-Roussillon	34600 BEDARIEUX
Rose-Marie	TRINQUIER	Mairie de Lunas	34650 LUNAS
Michelle	VALLADIER POSS		63100 CLERMONT FERRAND
Christian	VIALA		34190 BRISSAC
Noémie	VIDEAU	Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie	34090 MONTPELLIER

Les Rencontres de Lunas

« La forêt : de multiples ressources et services au profit du développement du territoire »

Mardi 14 novembre 2023 - Lunas (Hérault)

Le bois : quelles valorisations en forêt privée et forêt publique ?

par Raphaël BEC (Alcina)

Entreprise créée en 2006, Alcina a pour vocation la gestion et la valorisation des forêts méditerranéennes et montagnardes du sud-est de la France.

Au sein de la communauté de communes Grand Orb, elle gère de manière régulière cinq forêts dans le secteur Lunas-Joncels-Avène (840 hectares) et trois dans le secteur de la vallée de la Mare (456 hectares). Trois autres forêts font l'objet d'intervention plus ponctuelles ou sont plus éloignées (420 hectares).

Cette gestion a démarré autour des années 2013-2014, principalement suite au remboursement de leur dette par des groupements forestiers issus du FFN, qui se sont tournés vers un gestionnaire technique local.

L'action d'Alcina a débuté par la réalisation des plans simples de gestion (PSG) de ces forêts, et se poursuit aujourd'hui par leur mise en œuvre, notamment à travers les programmes de coupe de bois. La réalisation de ces coupes a conduit à travailler autour de nombreuses problématiques : l'aménagement des parcelles, la desserte des forêts, la meilleure valorisation des bois... dans des contextes où la productivité forestière peut être limitée et hétérogène, et où les conditions d'exploitation sont rarement aisées.

À travers ses modes de gestion, Alcina parvient aujourd'hui à valoriser économiquement les bois résineux dans une sylviculture à couvert continu (modèle Prosilva), à travers différents débouchés. Son travail permet d'améliorer au fur et à mesure la qualité des bois dans les peuplements, afin de mettre sur le marché des produits à plus haute valeur ajoutée.

Dans le secteur Lunas-Joncels-Avène, des coupes d'aménagement ou d'éclaircies ont été réalisées sur environ 130 hectares par Alcina au cours des dix dernières années. Elles permettent de récolter 40 à 70 m³/ha en moyenne, selon le type d'intervention. Ce sont ainsi environ 6000 à 7000 tonnes de bois résineux qui ont été récoltées, par des coupes d'amélioration, et à destination de différents usages : petite charpente, emballage (billons palette), poteaux, trituration et bois énergie.

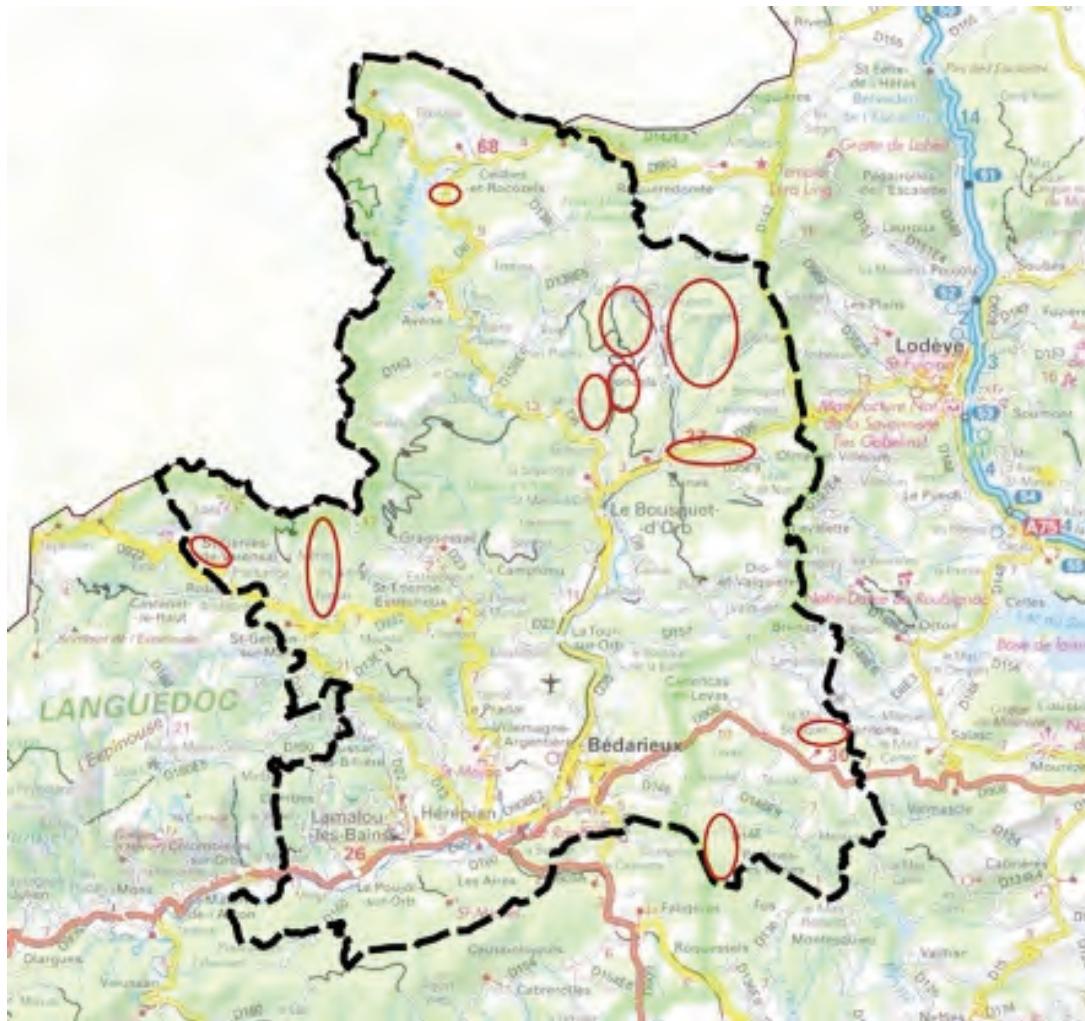
Mais d'autres ambitions de gestion multifonctionnelle sont présentes et méritent d'être travaillées à l'avenir : permettre une sylviculture des feuillus et peuplements mixtes, valoriser les interfaces avec les milieux ouverts ou semi-ouverts, mettre en avant les fonctions d'accueil de biodiversité, de préservation de la ressource en eau ou de séquestration de carbone de ces forêts, intégrer des activités locales...

Journée organisée par **Forêt Méditerranéenne**

14 rue Louis Astouin 13002 Marseille

Tél. : 04 91 56 06 91 contact@foret-mediterraneenne.org
www foret-mediterraneenne.org





Localisation des forêts gérées par Alcina sur le territoire de Grand Orb

LUNAS : RÉPARTITION VÉGÉTATION BOISÉE

Source IFN		Surface ha	%
Peuplements			
Forêt fermée conifères		436,88	11,1%
Conifères		52,86	1,3%
Douglas		19,3	0,5%
Pin laricio, pin noir		334,78	8,5%
pin maritime		16,56	0,4%
pins mélangés		13,23	0,3%
Sapin, épicéa		0,15	0,0%
Forêt fermée feuillus		2461,24	62,6%
Châtaignier		91,9	2,3%
Chêne pubescent		982,98	25,0%
Chêne vert		391,87	10,0%
Chênes décidus		57,32	1,5%
Feuillus		931,37	23,7%
Hêtre		5,8	0,1%
Forêt fermée mixte		164,61	4,2%
Forêt ouverte conifères		3,63	0,1%
Forêt ouverte feuillus		482,43	12,3%
Forêt ouverte mixte		27,48	0,7%
Formation herbacée		11,2	0,3%
Lande		342,75	8,7%
Total général		3930,22	100,0%

Source IFN

Lande et forêt
ouverte

22%

Mélange

2%

Résineux

11%

Forêt

2%

Feuillues

63%

LUNAS : PROPRIÉTAIRES



Forêt privée

82%

Forêt communale

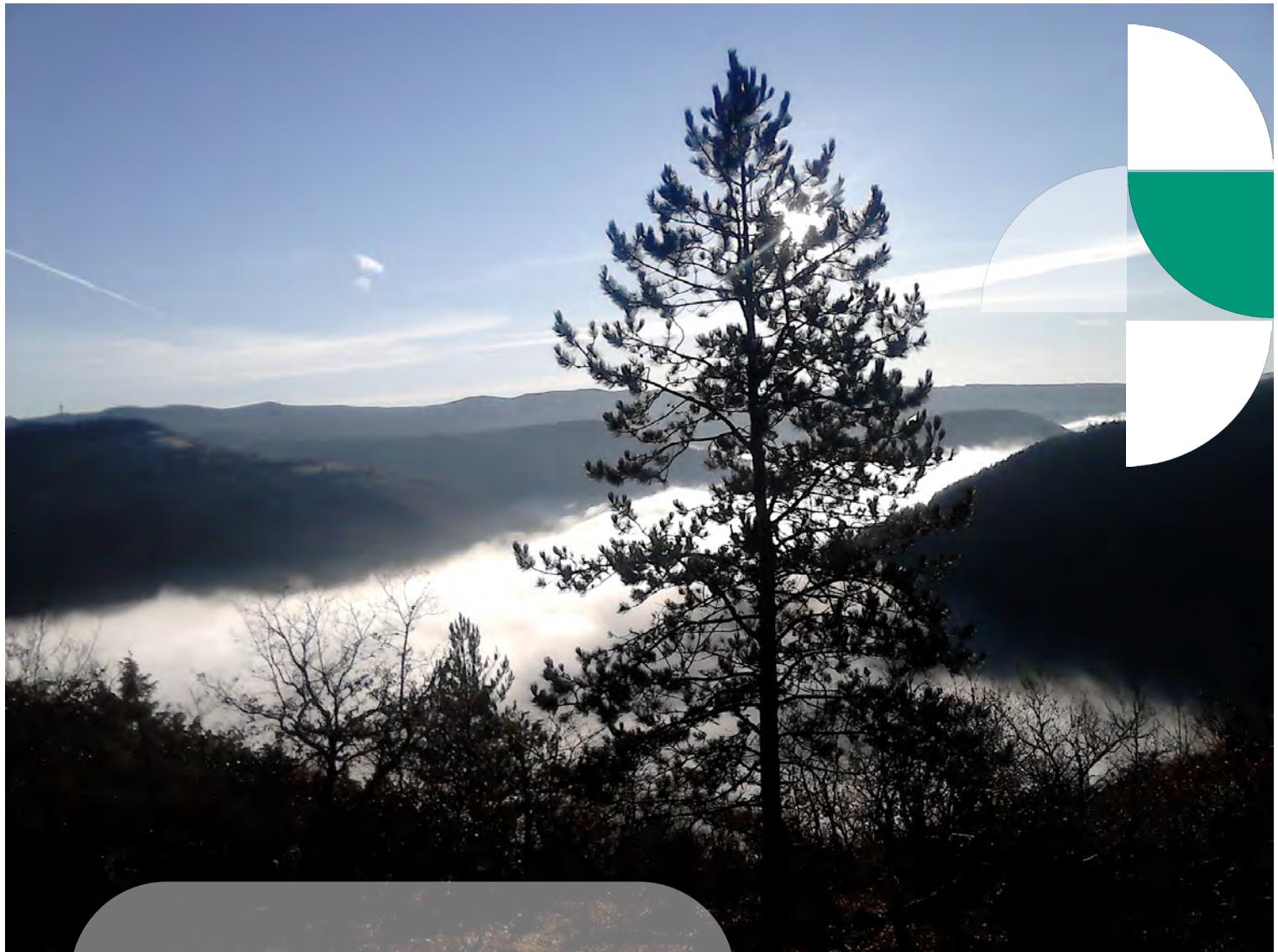
8%

Forêt

2%

domaniale

10%



ONF – Rencontre de Lunas (34)

**« La forêt : de multiples ressources
et services au profit du
développement du territoire »
L'exemple de la forêt des Hauts-
Cantons**

Le 14 Novembre 2023

forêt méditerranéenne



Présentation générale du contexte local

Les forêts sont jeunes, essentiellement créées à la fin du XIX siècle par le Restauration des Terrains en Montagne (RTM) et puis surtout dans le cadre du Fond Forestier National (FFN) après la deuxième guerre mondiale.

Forêts gérées par l'ONF :

- Forêt Domaniale des Monts d'Orb : 5319 ha
- Forêt Domaniale de l'Escandorgue : 645 ha
- Forêt Communale de Lunas : 325 ha
- Forêt Communale d'Avène : 45 ha
- Forêt Privée des bains d'Avène : 102 ha

La partie Est plutôt calcaire, la partie Ouest plutôt acide.

2 secteurs climatiques :

- Au sud méditerranéen
- Au Nord supraméditerranéen

Le croisement de ces 2 données explique la diversité de substrat qui justifie la variété des essences forestières.

Chêne pubescent, Hêtre, Châtaignier, Douglas, Pin noir, Pin laricio de Corse, Sapins méditerranéens sont les essences principales

La gestion forestière ONF est basée sur la multifonctionnalité des forêts : production de bois , protection des sols et des risques naturels (DFCI), forêt loisir, chasse , pastoralisme, ...



Ressource bois du territoire en forêt publique

Annuellement l'ONF commercialise 12 000 m³ sur ce secteur

Notre objectif est de favoriser la production de bois d'œuvre qui génère dans tous les cas des sous-produits comme le bois énergie.

Ci-dessous les proportions de ce que l'on récolte localement

Qualité	%
BC	22
D	37
BI	21
BE	8
chauffage	12
Total	100

BC : bois d'œuvre qualité charpente

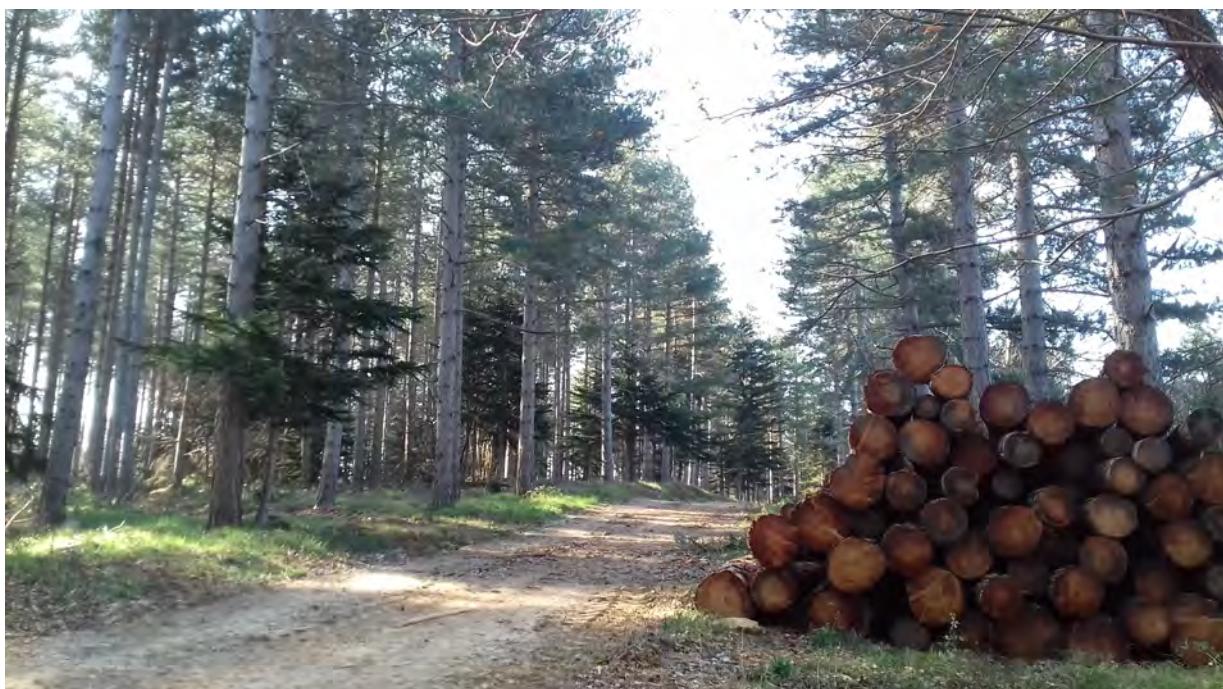
D : bois d'œuvre qualité coffrage et palette

BI : bois d'industrie (papeterie, panneau ou plaquettes forestières)

BE : bois énergie (plaquettes)

L'ONF contractualise de plus en plus directement avec les scieurs et les transformateurs de la filière forêt-bois.

Dans ce cadre l'ONF peut contractualiser et assurer l'approvisionnement annuel d'une chaufferie collective.



Pile de bois en FC de Lunas



Le sylvopastoralisme

L'Agence ONF est en train de procéder au renouvellement des concessions pastorales.

Des éleveurs sont en place sur les communes de Joncels, Ceilhes et Rocozels, Avène, Roqueredonde et Lunas. Ils exercent une activité pastorale dans les forêts domaniales.

Pour Lunas ce sont 275 hectares qui sont en train d'être conventionnés pour la période 2023-2032.

En plus de fournir une ressource herbagère aux troupeaux concernés, le sylvopastoralisme local contribue au dynamisme des territoires et peut avoir un effet bénéfique pour la préservation des espaces forestiers vis-à-vis du risque incendie.

En l'état actuel des pratiques locales, le sylvopastoralisme n'est pas compatible avec les enjeux de régénération forestière. Les surfaces concernées sont donc composées de jeunes futaies régulières adultes ou de taillis de chênes.



Canton de La Flayssière – Pâturage en FD des Monts d'Orb



La chasse

L'ensembles des forêts locales sont concernées par l'activité Chasse.

La majorité des équipes en place pratique la chasse au grand gibier .

Le sanglier est souvent l'espèce la plus prisée, en plus des chevreuils le territoire compte aussi une population de cerf qu'il est aussi indispensable de réguler pour satisfaire là encore, nos objectifs de renouvellement forestier.



Canton du Vernazoubre en FD des Monts d'Orb



Cartographie des forêts gérées par l'ONF autour de Lunas

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
ONF

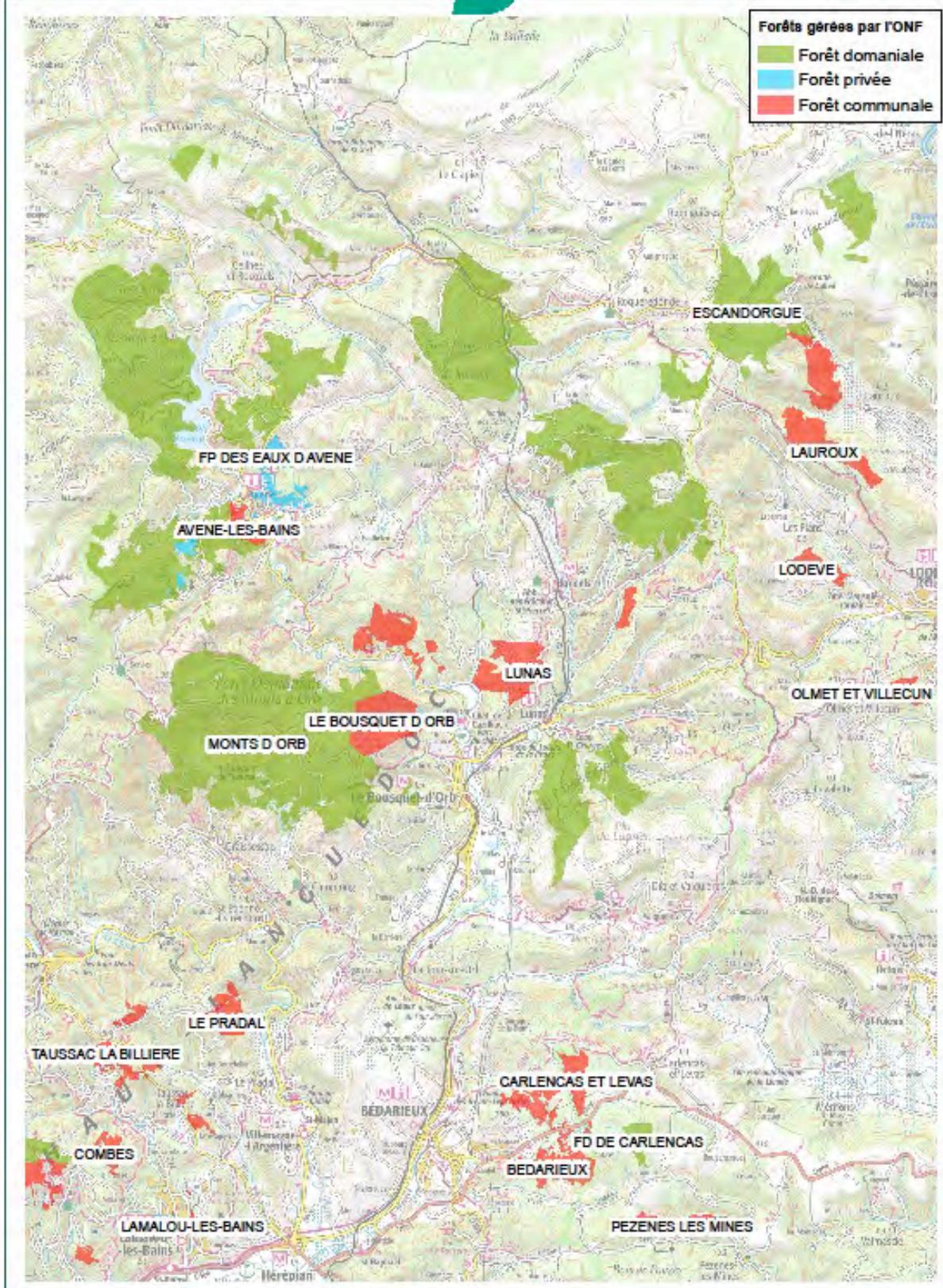
Office National des Forêts

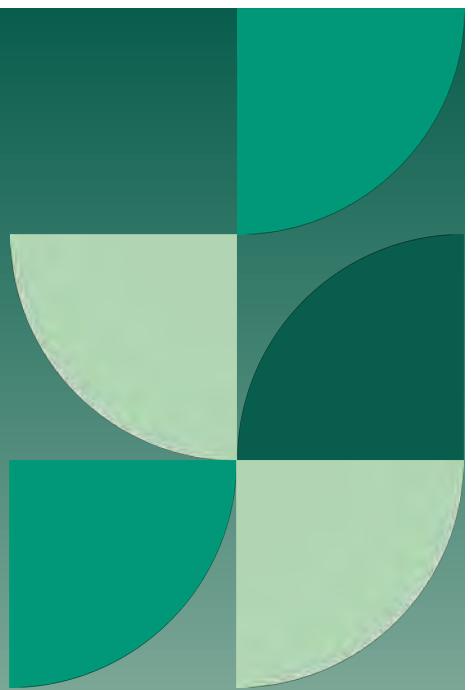
Agence territoriale Hérault - Gard

Canton de Lunas

Environnement forestier

0 830 1 660 2 400 3 220 m
novembre 2023





Agence Territoriale Hérault-Gard
505 rue de la croix Verte
34094 Montpellier Cedex 5

Le Responsable de l'Unité Territoriale Piémont :
Sébastien Salanave-Pehe
– Tél : 06.84.53.28.11.,

Le Technicien Forestier Territorial : Laurent
Bayle-Bascoul
– Tél : 06.87.69.76.67.

Les Rencontres de Lunas

« La forêt : de multiples ressources et services au profit du développement du territoire »

Mardi 14 novembre 2023 - Lunas (Hérault)

Un exemple de mise en place de gestes techniques forestiers vertueux sur l'impluvium d'Avène.

Quelles actions reproductibles à l'échelle d'autres territoires ?

Alexandre DÉCamps (Avène - Groupe Pierre Fabre) et Elise BUCHET (CNPF)

AVENE, un périmètre géographique délimité

Protéger l'impluvium d'Avène, c'est agir pour protéger les 33 km² de la zone d'infiltration à l'origine de l'eau thermale d'Avène, de plusieurs captages destinés à l'eau potable de la commune d'Avène et la biodiversité locale en collaboration avec tous les intéressés (citoyens, agriculteurs, propriétaires forestiers).

Surface forestière (76%)

Anciens vergers et châtaigneraies
Chênes sur sols secs
Hêtre sur sols plus frais
Plantations de résineux

Surface agricole (22%)

10 exploitations (dont 3 engagées en agriculture biologique et 4 engagées dans le GIEE CLAPAS)
Caprins, ovins, bovins, équins, aviculture et maraîchage
15% de pâturages et prairies permanentes
7% de surface cultivée (dont 63 ha de céréales ou fourrages, le reste en prairie temporaire)

Surface rocheuse (2%)

Historique du projet

2016-2020 : Etudes, diagnostics, identification des enjeux et des actions d'intérêt
2021 : Création de l'association API'A : Association pour la Préservation de l'Impluvium des eaux d'Avène
2022 : Validation du modèle juridique de paiement des services environnementaux
2023 : Déploiement des actions chez les propriétaires forestiers et agriculteurs volontaires

Trois thématiques majeures à considérer et des risques principalement associés au milieu forestier

Protection des forêts :

Risques identifiés : L'érosion et le tassement des sols / Pollution liée aux hydrocarbures / Pollution des sols / Incendie, notamment via l'augmentation de la biomasse non exploitée / Non adaptation des peuplements vulnérables aux changements climatiques
Enjeux : Maintenir durablement un couvert forestier de qualité

Agriculture durable :

Risques identifiés : Pollution des sols et des eaux,
Enjeux : Promouvoir une agriculture éco responsable / Promouvoir le sylvopastoralisme pour la gestion forestière

Valorisation de patrimoine local :

Risques identifiés : Non respect de la réglementation en vigueur (rejet d'eau souillée dans les réseaux d'eau pluviales, absence de système d'assainissement ou de récupération des eaux usées) / Pesticides chez les particuliers

Enjeux : Contribuer à la valorisation et à la protection du patrimoine naturel local

API'A, le vecteur juridique pour protéger le périmètre d'Avène

Comment bénéficier de l'appui financier de l'association API'A ?

Diagnostic individuel par le CNPF sur la base du volontariat pour identifier les enjeux (priorisation des actions sur les zones d'infiltration préférentielle de l'impluvium)

Proposition de mesures d'accompagnement par le CNPF sur : le changement des pratiques sylvicoles et l'animation du regroupement des petits propriétaires

Si accord propriétaire : Montant de l'aide API'A selon le catalogue des mesures / Convention à signer par le propriétaire forestier avec API'A / Adhésion à l'association obligatoire (partage des valeurs) (gratuite)

Bilan de l'association API'A à date

2021 :

Création de l'association (mars) et priorisation des actions avec les bénéficiaires :

- Identification de 7 propriétaires forestiers volontaires (10 diagnostics individuels)

- Animation de projets avec les 9 exploitants agricoles :

- . plateforme de collecte et recyclage des déchets
- . gestion des hydrocarbures
- . sylvopastoralisme

2022 :

Gouvernance d'API'A :

Finalisation catalogue des mesures et trame de convention entre API'A et les bénéficiaires

Propriétaires forestiers :

Identification de propriétaires forestiers sur la commune de Mélagues ; chiffrage de 3 conventions

Exploitants agricoles :

- Etude projet plateforme collecte déchets avec l'usine d'Avène
- Identification de cuves double paroi pour stockage gasoil
- Mise en relation agriculteurs et propriétaire forestiers pour la promotion du sylvopastoralisme

2023 :

Déploiement des actions chez les propriétaires forestiers et agriculteurs volontaires :

- 2 conventions signées auprès de propriétaires forestiers qui possèdent 125 ha (projet de 2 autres fin 2023 pour toucher des propriétaires qui possèdent 249 ha)

- Achats de cuves double paroi à 2 agriculteurs

Etude risque incendies avec les autorités : partage des enjeux et des ressources

Journée organisée par **Forêt Méditerranéenne**

14 rue Louis Astouin 13002 Marseille

Tél. : 04 91 56 06 91 contact@foret-mediterraneenne.org

www.foret-mediterraneenne.org



forêt méditerranéenne

« La forêt : de multiples ressources et services au profit du développement du territoire »
L'exemple de la forêt des Hauts-Cantons
14 novembre 2023 (Lunas, Hérault)

Les productions agricoles : la filière châtaigne

Quels enjeux pour le développement agricole dans les interfaces forêt – village ?

Intervenants :

Lilian Monserrat (Vice-Président de la SICA du Caroux, Président de l'ULRAC)

Jean-Michel Thévier (Président du CETA castanéicole de l'Hérault)

Le bassin de production castaneicole cévenole (Hérault, Gard et Lozère) est constitué de vergers est mixtes, avec une dominante de variétés locales traditionnelles de montagne et sur quelques secteurs des variétés hybrides.

A la marge il y a quelques producteurs dans les PO et dans l'Aude.

Variétés principales : traditionnelles (Pellegrine, Figarette, Bouche rouge, Marron Dauphine, Marron d'Olargues, Genelongue...) et hybrides (Marigoule 15, Bouche de Bétizac, ...)

Dans l'Hérault :

Nombre d'exploitations : 50-60 (SRSA 2000)

Nombre d'hectares : Environ 190 ha (SRSA 2000),

Tonnage : 150 t suite à des enquêtes 2014 (pas de prise en compte des transformations artisanales ni des volumes des non agriculteurs) (source SUAMME 2014)

A noter que ces dernières années les volumes de production ont fortement baissés essentiellement à cause de l'infestation par le cynips, des précipitations aux moment de la floraison suivi d'un fort déficit hydrique sous frondaison en juillet août qui a induit une forte infestation par des pourritures sur fruits et la production de très petits calibre.

Analyse AFOM (atouts/faiblesses/opportunités/menaces) et enjeux de la châtaigneraie des Cévennes

3. ANALYSE AFOM : OPPORTUNITÉS

ATOUTS

- Multi-fonction
- Regain d'intérêt
- Adaptation aux pratiques actuelles et aux consommateurs
- Bonne image des produits
- Patrimoine et identité forte

MENACES

- Accélération du processus de déclin
- Diminution du soutien des pouvoirs publics
- Disparition des savoir-faire et patrimoine cévenole

FAIBLESSES

- Forte sensibilité au volet sanitaire
- Manque de volume de production
- Manque d'accompagnement financier et technique
- Difficulté d'accès au foncier
- Caractéristiques socio-démographiques peu favorables
- Présence du gibier
- Organisations collectives fragiles et/ou saturées

OPPORTUNITÉS

- Demande croissante
- Nouveaux marchés
- Mutualisation des compétences et des outils



4. LA CHÂTAIGNERAIE CÉVENOLE, FACTEUR DE DYNAMIQUE TERRITORIALE

-
- The diagram consists of six light green rectangular boxes, each containing a bullet point and several smaller text items. To the left of the boxes, the word "ENJEUX" is written diagonally above a vertical stack of colorful arrows pointing right. A small 3D white figure stands next to the arrows.
- AMÉLIORER L'ÉTAT SANITAIRE DE LA CHÂTAIGNERAIE / L'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ENCOURAGER LA RECHERCHE
ADOPTER DE NOUVELLES PRATIQUES ET SYSTÈMES AGRICOLES
 - ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LA CHÂTAIGNERAIE
INVESTIR POUR LA RESTAURATION DE LA CHÂTAIGNERAIE
AIDER TECHNIQUEMENT À LA RESTAURATION ET AU SUIVI
 - RENDRE LE FONCIER ACCESSIBLE
METTRE À DISPOSITION DES PARCELLES ET DES LOGEMENTS
SÉCURISER LE FONCIER
FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU LOCATAIRE PROPRIÉTAIRE
RESTRUCTURER LE PARCELLAIRE
 - FAIRE DE LA CHÂTAIGNERAIE UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE
RÉDUIRE LES COÛTS D'INVESTISSEMENT
RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL SAISONNIÈRE
ASSURER UN APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES POUR LES ATELIERS DE TRANSFORMATION
AUGMENTER LA CRÉATION DE LA VALEUR AJOUTÉE LOCALEMENT
 - METTRE EN RÉSEAU LES PARTIES PRENANTES
FAVORISER LES ÉCHANGES INTERSECTORIELS
INTÉGRER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE
 - RENFORCER L'IDENTITÉ MULTI-FONCTIONNELLE DE LA CHÂTAIGNERAIE
PROMOUVOIR L'OFFRE DE LA CHÂTAIGNERAIE
VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL
MAINTENIR ET TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE

37

Les producteurs, transformateurs et groupement de producteurs des départements de l'ex Région LR sont structurés en association à caractère interprofessionnelle l'Union Languedoc Roussillon des Acteurs Castaneicoles (ULRAC)

En 2001, des castanéiculteurs et des transformateurs du Gard de la Lozère et de l'Hérault se rassemblent et fondent l'association Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc, afin de faire reconnaître leur production et ses spécificités.

En septembre 2020 La Châtaigne des Cévennes obtient l'AOC, puis en janvier 2023 au niveau européen sa reconnaissance en Châtaigne des Cévennes AOP.

Trois produits sont concernés :

- ✓ La châtaigne fraîche
- ✓ La farine de châtaigne
- ✓ Châtaignes épluchées sèches



Les Rencontres de Lunas

« La forêt : de multiples ressources et services au profit du développement du territoire »

Mardi 14 novembre 2023 - Lunas (Hérault)

Le tourisme : état des lieux et perspectives de développement pour le territoire La forêt, un levier pour le développement touristique

Arnaud VAULTIER (*Directeur du tourisme à la Communauté de communes Grand Orb*)

La forêt se classe au deuxième rang des espaces naturels préférés des Français durant leur temps libre, juste derrière la campagne. Un lieu de bien-être et de promenade qui présente un atout majeur pour l'industrie économique et participe à l'attractivité des territoires.

Des forêts largement plébiscitées

Chaque année, 700 millions de visites sont enregistrées en forêt, soit l'équivalent de 22 personnes qui, chaque seconde, pénètrent dans ces milieux naturels aménagés. Ces chiffres témoignent de l'importance des forêts comme levier de développement touristique des territoires, partout en France. Dans une société devenue très citadine, la forêt s'impose comme un espace de détente et de nature idéal pour s'oxygener. Le potentiel touristique des forêts n'est plus à démontrer.

Grand Orb : La grande évasion

Séjourner en Grand Orb, c'est voyager au milieu de paysages époustouflants, uniques dans ce sud de la France bordé par la Méditerranée, c'est aussi voyager dans le temps à travers un patrimoine historique exceptionnel et précieusement conservé. Ce coin des Cévennes Méridionales au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc mêle harmonieusement activités de pleine nature, tourisme patrimonial et historique, oenotourisme et gastronomie. C'est un carrefour touristique pour découvrir les richesses du département : le Parc Naturel Régional, le lac du Salagou, les Montagnes du Caroux, l'Orb et la Méditerranée, parmi tant d'autres...

Un territoire de pleine nature

Grand Orb, c'est un kaléidoscope de paysages. De par sa géologie, les 24 communes du territoire offrent une variété d'espaces naturels, de la garrigue aux terres rouges, en passant par les forêts et la fraîcheur des lacs et rivières ou encore les causses à la beauté sauvage et authentique.

Ici, tous les sports et activités de pleine nature sont à portée de main : randonnée, escalade, VTT, pêche, canyoning, canoë-kayak, golf, parcours aventure, via-ferrata, raid nature, trail, course d'orientation...

Les grandes traversées pédestres :

- La Passa Meridia (ancien réseau vert) est présente sur une grande partie de Grand Orb, c'est 550 km de chemins balisés qui traversent le département d'Est ou Ouest. Se parcourt également à VTT et à cheval.
- La traversée du Haut Languedoc (GR® 7).

Les voies jacquaires :

- Le sentier vers Saint Jacques de Compostelle (GR® 653) qui passe notamment à Lunas, Joncels, Saint Gervais sur Mare...
- Le chemin de Fontcaude (GR® 787) de Saint Gervais sur Mare à Capestang.

Les GR® de Pays :

- Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles (GRP HLV).
- GR® de Pays entre deux lacs Avène-Salagou (GRP EDLAS).

Le Trail :

- L'Espace Trail Montagnes du Caroux : 13 circuits pour 245 km.
- L'itinérance Trail sur le GR® 7 dans le Parc Naturel du Haut Languedoc.

Les Promenades et Randonnées (PR) :

- 10 itinéraires pour 110 km répartis sur le territoire : Bédarieux, Camplong, Graissessac, Lamalou les Bains, Les Aires, Lunas, Saint Gervais sur Mare, Saint Geniès de Varensal.
- 1 parcours Oenorando « La Vallée des Arômes » de 15 km à Hérépian.

Les Sentiers d'Intérêt (SIT) :

- 13 itinéraires pour 120 km répartis sur le territoire : Avène, Bédarieux, Brénas, Ceilhes, Dio et Valquières, Joncels et Lunas.

Les Grands Itinéraires Cyclables Français :

- La Véloccitanie (V84) qui utilise la Voie Verte Passa Païs sur 80 km (Bédarieux, Villemagne l'Argentière, Hérépian, Lamalou les Bains, le Poujol sur Orb ... Mazamet) avec une liaison pour le Canal du Midi (Bédarieux à Béziers).
- La Passa Meridia.
- La Grande Traversée du Massif Central, un parcours de 1380 km depuis le Morvan qui se termine par un tronçon entre le Larzac et la Méditerranée en empruntant les communes de Lunas, Dio et Valquières, Brénas.

Un espace VTT labélisé par la Fédération Française de Cyclisme :

- 12 circuits pour 235 km de pistes balisés à Bédarieux, Combes, Hérépian, Lamalou les Bains, Les Aires, la Tour sur Orb...

Activités verticales :

- 1 site de spéléologie à Saint Geniès de Varensal.
- 2 sites d'escalade : le Caussanel à la Tour sur Orb (42 voies) et le Roc Rouge à Bédarieux (39 voies).
- 1 via-ferrata à la Tour sur Orb (2 parcours).
- 1 parcours aventure dans les arbres à Bédarieux.
- 1 site de canyoning à Saint Geniès de Varensal.

Les sports d'eau :

- La pêche sur tout le territoire (rivières et lacs).
- Canoë-kayak et Paddle sur l'Orb : Bédarieux, les Aires et le Poujol sur Orb.
- Lieux de baignade.



Journée organisée par **Forêt Méditerranéenne**

14 rue Louis Astouin 13002 Marseille

Tél. : 04 91 56 06 91 contact@foret-mediterraneenne.org
www.foret-mediterraneenne.org



Quels outils ont été réalisés pour vous ?

Quelques exemples...

Le guide biodiversité

Pour identifier facilement vous-même les enjeux environnementaux de votre forêt.



Le groupe technique environnement

Pour réaliser avec des professionnels un diagnostic environnemental approfondi de votre forêt.

Le marteloscope

Pour vous exercer in situ à la gestion forestière durable et sensibiliser le grand public.



© Juliane Casquel - PnHL

Contact

Chargée de mission forêt bois
Parc naturel régional du Haut-Languedoc
04.67.97.38.22 ~ charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr
www.parc-haut-languedoc.fr

Des panneaux de sensibilisation aux travaux forestiers

Pour expliquer au grand public la gestion forestière et les coupes qui en découlent.



Parc naturel régional du Haut-Languedoc



La Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc

Un outil collaboratif au service des élus et des professionnels de la filière forêt-bois



Élus et acteurs de la filière forêt-bois : la Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc est faite pour vous !

Qu'est-ce que c'est ?

La Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc (CFT) est une **initiative locale** :

- animée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- regroupant dans une instance de concertation acteurs de la filière forêt-bois, élus locaux et associations

Elle se traduit par des orientations partagées et un programme d'action qui intègre la **multifonctionnalité de la forêt** :

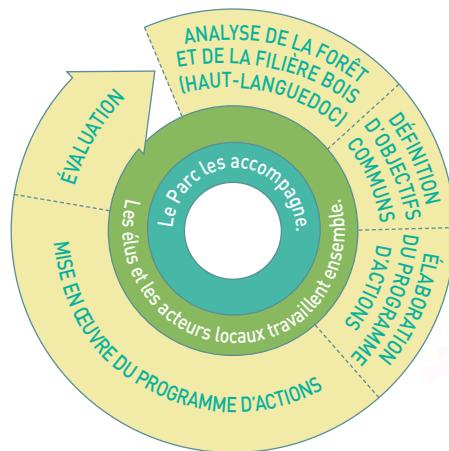
• **Production de bois** (valorisation de la ressource en bois, développement de la gestion forestière)

• **Environnement** (prise en compte de la biodiversité dans la gestion sylvicole)

• **Autres usages** (amélioration de l'accueil du public en forêt, productions annexes)

La Charte fait de la gestion forestière un outil d'aménagement du territoire et de développement durable.

Comment fonctionne-t-elle ?



Tout au long de la vie de la CFT, les acteurs et élus du territoire se rencontrent régulièrement pour se concerter.

Qui rassemble-t-elle ?

- **Les élus locaux** (communautés de communes, mairies...)
- **Les institutions forestières** (CNPF - Centre National de la Propriété Forestière, ONF - Office National des Forêts...)
- **Les gestionnaires forestiers** (ONF, experts...)
- **Les naturalistes** (LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux, CEN - Conservatoire des Espaces Naturels...)
- **Les exploitants** (entreprises de travaux forestiers...)
- **Les transformateurs** (scieurs...)
- **Les représentants de propriétaires forestiers** (syndicats de propriétaires, COFOR - Collectivités Forestières...)
- **Les représentants d'usagers** (association de randonnées pédestres...)

Où s'applique-t-elle ?

La CFT couvre l'ensemble du territoire du Parc et Mazamet.



Légende :

Périmètre du Parc

Limites départementales

Forêts (résineuses, feuillues et mixtes)

Zones artificialisées

Milieux agricoles